

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE ET DEMANDE DE DÉROGATION

ANNÉE

Cadre réservé à l'administration :

Date de réception :

La scolarisation est obligatoire pour les enfants nés en _____ L'inscription des enfants nés en _____ sera prise en compte selon les effectifs des écoles



- Inscription à partir du
- **Dossier à retourner uniquement au Service Éducation** (complexe de la Ferme Marchand)
- Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

DANS QUEL CAS REMPLIR CE DOSSIER ?

- Pour une 1^{ère} inscription à l'école, enfants nés en 2023 et 2024
- Suite à un déménagement dans la commune de Saint-Pol-sur-Mer
- Si vous souhaitez effectuer une demande de dérogation (*cf les critères recevables**)

OU DÉPOSER MON DOSSIER ?

- Sous format papier, à l'accueil de la Ferme Marchand (77 Avenue Edmond Flamand - 59430 Saint-Pol-sur-Mer)
- Par mail (*pas de photo*) : education@ville-saintpolsurmer.fr

COPIE DES DOCUMENTS À JOINDRE :

INSCRIPTION SCOLAIRE :

Livret de famille dans son intégralité ou acte de naissance de l'enfant

Justificatif de domicile de -3 mois
(eau,gaz,électricité, quittance de loyer etc...)

Carte d'identité des représentants légaux

Certificat de radiation de l'école précédente en cas de changement d'école

Le carnet de vaccinations est obligatoire pour l'entrée à l'école

SI LES PARENTS SONT SÉPARÉS :

Extrait du jugement de divorce ou de séparation concernant la garde de l'enfant

Attestation de consentement d'inscription ou de séparation signée de l'ex-conjoint ou attestation sur l'honneur en cas de non contact avec l'ex-conjoint (modèle disponible sur le site de la ville)

Pièce d'identité de l'ex-conjoint

POUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION :

Contrat de travail de l'assistante maternelle (ou attestation sur l'honneur de la personne qui garde l'enfant)

Justificatif de domicile de l'assistante maternelle (ou de la personne qui garde l'enfant)

3 dernières fiches de paie des parents

Courrier précisant les motifs de la demande

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

INSCRIPTION SCOLAIRE :

- La commune de Saint-Pol-sur-Mer a déterminé une carte scolaire
- Le service Éducation vous communiquera le nom de l'école du secteur dont vous dépendez. Un retour vous sera fait dès le traitement de votre dossier

DEMANDE DE DÉROGATION (*les critères recevables*)

- Obligations professionnelles des parents
- Classes spécifiques (ULIS...)
- Fratries scolarisées dans l'école
- Assistante maternelle (ou personne qui garde l'enfant) résidant dans le secteur de l'école souhaitée

Plus d'informations au service enfance jeunesse :

03 28 59 67 97 ou 03 28 29 66 41 - Ferme Marchand
77 Avenue Edmond Flamand - 59430 Saint-Pol-sur-Mer

Suivez le fil

www.ville-saintpolsurmer.fr

MON ENFANT

Nom de naissance : Prénom :
Date de naissance : Lieu : Pays :
Nom de l'école de secteur :
Nom de l'école en cas de demande de dérogation (*cf les critères recevables*) :
Nom de l'ancienne école (*en cas de déménagement*) et la ville :

RESPONSABLE DE L'ENFANT

(*Père, mère de l'enfant, ou famille d'accueil*)

mariés concubinage pacsés séparés divorcés famille monoparentale autre

RESPONSABLE LÉGAL 1

Nom : Nom :
Prénom : Prénom :
Date de naissance : Date de naissance :
Téléphone portable : Téléphone portable :
Email : Email :
Adresse : Adresse :
Profession : Profession :
Nom de l'employeur : Nom de l'employeur :
Tel professionnel : Tel professionnel :

RESPONSABLE LÉGAL 2

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, titulaire de l'autorité parentale, certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus et reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'inscription, ainsi que le règlement intérieur.

Date :

Signature :

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, titulaire de l'autorité parentale, certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus et reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'inscription, ainsi que le règlement intérieur.

Date :

Signature :

Plus d'informations au service enfance jeunesse :

03 28 59 67 97 ou 03 28 29 66 41 - Ferme Marchand
77 Avenue Edmond Flamand - 59430 Saint-Pol-sur-Mer

Suivez le fil   
www.ville-saintpolsurmer.fr

